

BULLETIN BIMESTRIEL

DE L'A.D.I.R.



Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS 7 - 551 31 14

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 MARS 1979

L'assemblée générale s'ouvre cette année en l'absence de celle qui l'a préparée pour la première fois, avec tout le soin et le dévouement dont elle est capable. Notre nouvelle secrétaire générale, Suzanne Hugounenq a dû en effet être hospitalisée la veille. Geneviève Anthonioz lui adresse, au nom de toutes, des vœux fervents pour une prompte et complète guérison et pour qu'elle poursuive parmi nous cette tâche qu'elle assume avec une si grande et complète bonne volonté, tant d'intelligence et d'efficacité aussi. Dans le courant de l'année, nous avons dû accepter la demande — faite depuis longtemps ! — par Jeannette L'Herminier d'être remplacée comme secrétaire générale. Elle a été déjà bien au-delà de ses forces, mais elle a accepté de continuer à faire partie du bureau, où elle nous aide avec son grand cœur et sa finesse d'intuition qui nous est si précieuse.

La présidente excuse également Jacqueline Souchère, retenue par une forte grippe. Sa communication sur notre action auprès de la jeunesse sera lue par Jacqueline Mella. Gabrielle Ferrières a bien voulu remplacer Suzanne Hugounenq pour la lecture du rapport moral.

De nombreuses camarades sont absentes pour des raisons de santé, en particulier

nos déléguées Mmes Moreau, Flamencourt et Auba, et aussi Mmes Boucher, Lefevre-Ziegler, Faure, Negrin, Lelong, Dreyer, Couillaud, Martin, Douard, Cadennes, Flohic, Desbrosses, Postel-Vinay, Frère, Van Ryckeghem, Gateau, Lalet-Lory, Lemée, Josselin, Emond, Veyrieras, Fredin..., qui nous ont chargées de leurs regrets et de leurs affections.

Comme chaque année, un adieu exprimé par une minute de silence est consacré aux camarades décédées depuis la dernière assemblée et dont Maryka Delmas lit la liste :

Mmes Adrienne Marchand, de Lyon ; Marguerite Tappert, de Sarreguemines ; Madeleine Billard, de Vendôme ; Madeleine Chipot, de Nancy ; Francine Dirksen, de Nice ; Raymonde Duponchelle, de Chatellerault ; Denise Flasseur, de Paris ; Hélène Fredin, de Paris ; Louise Guinard, de Vosne-Romanée ; Raymonde Harnish, déléguée de Belfort ; Renée Hogge, de Paris ; Adèle Serre, d'Avignon ; Georgette Perseval, de Paris ; Hélène Zerling, de Paris ; Charlotte Mahé, de Nantes ; Sophie Nossovitch, de Paris ; Léonie Schneider, de Sarreguemines ; Elise Gagnol, de Chamalières ; Renée Chatenay, de Maisons-Laffitte ; Marie-Louise Boëllmann-Gigout, de Paris ; Jeanne Drevon, de Bagneux-lès-Saumur ; Denise Maillard, de Paris ; Annick Pailoux, de Joinville-le-Pont ; Julia Husson, de Paris ; Alphonsine Ester, de Toulouse ; Olympe Amardeil, du Baulou ; Denise Proust, déléguée de Bretagne ; Andrée Capelle, de Paris.

RAPPORT MORAL (Année 1978)

Mme Ferrières lit ensuite le rapport moral.

« MES CHÈRES CAMARADES,

» C'est aujourd'hui à une nouvelle secrétaire générale qu'il appartient de vous rendre compte des activités de notre association pendant l'année passée.

Dans un prochain bulletin, nous parlerons plus longuement de lui.

40P. 4616

» La présence de notre Jeannette à cette tribune était depuis si longtemps une tradition, qu'il nous faut lui dire combien sa décision de passer la houlette à sa suppléante nous coûte. Depuis plus de dix ans, nous avons profité de ses qualités incomparables de secrétaire générale, et c'est bien tristement que nous la voyons aujourd'hui renoncer à ses fonctions.

» Il ne m'appartient pas de vous faire ici son éloge ; toutes vous la connaissez et l'aimez. La remplacer sera impossible, et je ne m'y emploierai pas, mais assumer ses responsabilités je m'y efforcerai de tout mon cœur. Vous avez bien voulu, par la voix de notre conseil, m'élire comme sa remplaçante ; je vous remercie du grand honneur que vous m'avez fait et de la confiance que vous voulez bien me témoigner.

» Voici donc quels sont les événements qui ont marqué la vie de notre association pendant les onze mois qui nous séparent de notre précédente assemblée.

Notre témoignage

» Nous avons, à notre grande surprise, été les témoins d'un fait tout à fait nouveau : l'intérêt grandissant qui se manifeste partout pour ce qu'ont été le nazisme, le racisme, le régime hitlérien et ses conséquences.

» L'on veut savoir, mais l'on exige de connaître la vérité. Cette vérité, les aînés n'ont pas toujours pu ou voulu la transmettre. Traumatisés par leur expérience personnelle, culpabilisés par une position prise pendant l'occupation allemande ou tout simplement regrettant leur ignorance de faits qu'ils ont vécus, mais dont la signification leur a échappé, ils se sont réfugiés dans le silence.

» La Résistance, la déshumanisation, conséquence de l'internement et de la déportation, sont devenus aujourd'hui, osons le dire, sujets commercialisés et politisés.

» Pour servir ces fins, la vérité est souvent falsifiée, manipulée. Nous savons, nous, qu'en captivité et en déportation, nous avons

côtoyé des Allemands anti-nazis et qu'eux aussi ont eu leurs martyrs et leurs héros. Nous savons que pour ceux-ci l'écrasement du régime hitlérien, célébré le 8 mai, est aussi jour de commémoration.

» Mais l'intérêt porté aujourd'hui à la Résistance, et dont nous nous réjouissons, n'est pas sans contrepartie. Certains cherchent encore à justifier leur attitude pro-nazie pendant la guerre, et nous assistons à des tentatives de réhabilitation du régime hitlérien et à une atteinte répétée au souvenir de nos morts.

» Cette question est d'autant plus dououreuse qu'il se trouve des Français tout disposés à se rendre complices des agressions contre la vérité historique. Evoquons ici plusieurs instances récentes :

— Le 18 mai dernier, une charge de plastique était déposée au siège d'une organisation de déportés, causant d'importants dégâts.

— En octobre, l'hebdomadaire « L'Express » publiait une entrevue que ce journal avait sollicitée de Darquier de Pellepoix, ancien commissaire aux Affaires juives du gouvernement de Vichy et réfugié en Espagne. Celui-ci niait l'existence de chambres à gaz consacrées à l'extermination dans les camps en Allemagne.

— En novembre, Robert Faurisson, maître de conférence à l'Université de Lyon, reprochait à son compte les déclarations de Darquier de Pellepoix. Notre camarade Suzanne Retra, de Vichy, a été violemment prise à partie par ce dernier, alors qu'elle lui témoignait son indignation.

— Plus récemment, une tentative était faite pour laisser à Mme Heydrich, veuve du chef de la Gestapo, la possibilité de s'expliquer sur une chaîne de télévision française.

— A nouveau, la baraque-musée située dans le camp de Natzweiler-Struthof était l'objet de dégradations criminelles importantes.

» En chacune de ces circonstances, notre association a agi en exprimant son indignation, soit personnellement, soit en se joignant aux actions des associations qui défendent avec nous la vérité historique et le souvenir de nos morts.

» De par le titre d'anciennes résistantes que nous portons avec fierté, de par le traitement honteux dont nous avons été les victimes et les rares survivantes, de par la mission que nous ont confiée nos morts, notre devoir impérieux est de témoigner.

» Notre effectif, chaque année, s'amenuise comme nos forces physiques ; aussi, nous faut-il nous mobiliser à l'extrême pour que notre témoignage porte tout le poids que nous pouvons encore lui donner.

» Le souvenir de nos morts est aussi pour nous un devoir sacré. Aussi bien à Paris que dans les régions, nous nous sommes retrouvées avec nos drapeaux aux cérémonies qui nous sont chères : le 30 avril, Journée nationale du Souvenir de la Déportation ; le 8 mai, pour rendre à la célébration de la fin de la guerre et du nazisme le lustre qu'elle a perdu ; les 18 juin, 2 et 9 novembre, mais aussi, bien sûr, le 11 novembre, qui, cette année, célébrerait le 60^e anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale.

» Nous étions à cette occasion représentées à Paris : à Notre-Dame, au Temple,

à la Synagogue, à la Mosquée, puis au Mémorial du Mont-Valérien, que nous visiterons demain. Le 30 décembre dernier, c'est à l'A.D.I.R. qu'est revenu l'honneur de raviver la Flamme à l'Arc de Triomphe.

» Notre drapeau est aussi présent, dans toute la mesure du possible, lorsque nous avons le chagrin d'accompagner une camarade à sa dernière demeure. On ne peut évoquer ces cérémonies sans rendre hommage à nos porte-drapeaux. Avec un dévouement digne de beaucoup d'éloges, elles sont présentes et prêtes à répondre à tout appel. Les intempéries, les longues stations debout ne leur font pas peur, puisqu'elles portent l'emblème de l'A.D.I.R. Je veux ici leur dire toute notre gratitude.

» Notre conseil d'administration vient de décider de donner à Huguette Escudié le titre de porte-drapeau national ; Huguette, depuis déjà longtemps et avec combien d'assiduité et de dignité, remplit cette fonction. Félicitons-la chaleureusement d'en avoir maintenant le titre.

» Notre témoignage est aussi, et de plus en plus, sollicité à l'occasion de la préparation des enfants au Concours scolaire de la Résistance. Jacqueline Souchère va nous parler de cette intéressante question. »

Rapport de J. Souchère

« Mes Chères Camarades,

» Vous vous souvenez peut-être qu'il y a trois ans, en vous rendant compte des entretiens concernant la jeunesse que le ministre de l'époque, M. Bord, avait eus avec les Anciens Combattants, je vous disais que le rôle du Concours de la Résistance avait été particulièrement commenté.

» Or, ce rôle, s'il s'avère aujourd'hui de plus en plus nécessaire, est de mieux en mieux compris par le corps enseignant et reçu avec de plus en plus d'intérêt par les adolescents.

» A Paris, en effet, nous avons eu en la personne de M. Palmeiro, inspecteur d'académie, une aide très efficace, puisque, grâce à lui et à ses démarches personnelles, Geneviève a été le porte-parole du jury parisien et a demandé officiellement au ministre de l'Education d'inclure dans le concours les travaux de groupe, qui, jusqu'à présent, n'avaient pas été reconnus. Elle a obtenu de M. Christian Beullac une réponse favorable, et deux prix ont été créés pour les récompenser.

» Un lycée a émis le vœu auprès du recteur que les classes de première, moins harcelées par la perspective du baccalauréat que les terminales, participent au concours.

» Un jeune professeur, dans une institution privée, a informé ses élèves. Elles sont venues nous voir à l'A.D.I.R. Sur leur requête, l'école nous a demandé des conférenciers, et elles vont, elles aussi, participer cette année au concours.

» Lors de la dernière distribution de prix à l'Hôtel de Ville, une jeune lauréate nous a confié que ses parents l'avaient aidée dans ses recherches et qu'ils avaient, à cette occasion, découvert des faits qu'ils ignoraient.

» Les élus semblent eux aussi plus que sympathisants, puisque dans les Hauts-de-Seine et les Yvelines ils ont voté des subventions.

» Ce sont des exemples parmi d'autres.

» A quoi cela peut-il bien tenir ? D'abord, me semble-t-il, à l'âge d'enseignants qui appartiennent aujourd'hui à une génération d'après-guerre et n'ont plus, à cause de souvenirs pénibles et de sentiments mitigés, les réticences de leurs aînés. Ensuite, au fait que les enfants sont de plus en plus intéressés par une période d'Histoire si riche en aventures. Ce n'est plus pour eux un événement capital qui a perturbé la vie des leurs, mais un passé historique aux péripéties passionnantes.

» De ces péripeties qu'évoquent nos témoignages, il s'agit qu'ils tirent une leçon, et c'est dans ce sens que semblent s'orienter les thèmes choisis pour le concours. En effet, ils tendent, surtout pour les élèves de terminale, non plus vers le rappel d'actes de Résistance, mais vers les sentiments qui les ont dictés, les motifs d'un engagement et l'importance des valeurs défendues.

» J'ajoute que les voyages que les amicales de camp nous ont permis d'offrir à un certain nombre de lauréats contribuent à une prise de conscience des conséquences logiques et inévitables de la position intellectuelle nazie.

» Le témoignage que nous pouvons apporter aux jeunes n'est pas seulement dans le respect d'une vérité historique, un hommage à nos camarades tombés pour la liberté de la France, mais une mise en garde contre des rêves, des séducteurs et leurs propres pulsions.

» A l'heure où il est tellement question d'une Europe à construire et parce que nous nous sommes retrouvés venant de tous les horizons géographiques autant que culturels, il nous est donné par le truchement de ce concours d'apprendre aux générations montantes que des dénominateurs communs ont existé et existent toujours entre des êtres apparemment dissemblables et doivent les réunir pour que l'honneur d'être un homme ne soit plus menacé. »

**

Après que Jacqueline ait été remerciée de son intervention, Gabrielle Ferrières lit la suite du rapport moral.

« Puisque nous avons parlé de la destruction des souvenirs exposés dans la baraque-musée du camp de Struthof, il est une question matérielle dont je voudrais vous entretenir : certaines d'entre vous ont un petit trésor, des objets fabriqués et rapportés des camps et prisons, ou issus de la Résistance, presse clandestine, tracts, etc. Parfois, ces objets étaient la propriété de camarades qui nous les ont confiés avant de mourir ; tous sont pour vous, pour nous, des reliques. Qu'adviendra-t-il plus tard de ces reliques ? Nul ne le sait et, cependant, elles appartiennent aussi à l'Histoire. Première recommandation : les identifier et les inventorier. Ecrivez tout ce que vous savez d'elles sur leur emballage. Envoyez-nous à l'A.D.I.R. un double de cet inventaire sans omettre d'indiquer l'adresse où les objets sont conservés. Si vous avez connaissance de souvenirs de cette nature recueillis dans les familles de nos camarades morts, ne manquez pas de leur transmettre cette recommandation. Sachez que l'A.D.I.R. est toute prête à prendre en dépôt ces pièces, qui seront par la suite envoyées dans le musée jugé le plus digne de les recevoir.

» Nous pourrions, aussi, lors d'une assemblée générale et si vous le désirez,

organiser à notre Foyer une exposition qui nous rappellerait de bien poignants souvenirs.

» Permettez-moi, mes chères camarades, d'évoquer ce qui a été un événement marquant cette année : notre rencontre régionale en Alsace. De cette même tribune, Marie-Anne Moeglin nous disait l'année passée : « Cette réunion, je voudrais qu'elle ne soit pas seulement l'occasion de nous retrouver, il faudrait qu'elle soit une rencontre avec l'Alsace elle-même. » Chère Marie-Anne, ce pèlerinage, que vous avez si admirablement préparé, a été pour nous une communion avec votre pays, et votre voeu a été pleinement exaucé. Cette rencontre, je ne vous la raconterai pas puisque Lise Lesèvre nous en a donné un compte rendu si vivant dans *Voix et Visages*.

» Je ne puis clore le rapport sur notre témoignage sans parler de l'importance qui est donnée à cette question dans notre bulletin. Ce bulletin ne peut, avec les petits moyens financiers que nous lui offrons, qu'être modeste en volume, mais, en qualité, nous sommes pour lui très exigeantes. Nous avons eu cette année des articles d'une très grande valeur, rédigés par plusieurs d'entre vous, et je tiens ici à leur dire combien ils ont été appréciés.

» A notre rédactrice en chef de *Voix et Visages*, Jacqueline Rameil, j'adresse, non seulement nos remerciements, mais aussi les chaleureuses félicitations de ses lecteurs. Notre journal remplit admirablement sa fonction : il transmet notre message, rappelle l'idéal pour lequel nous avons combattu, évoque les actes héroïques de la Résistance et le souvenir de nos camarades. Il oriente nos lectures et rend compte de nos réunions. Par son carnet familial, il nous fait participer aux joies et aux peines de chacune ; il nous permet de les féliciter lorsqu'une décoration leur est décernée.

» Jacqueline va nous dire quelques mots des problèmes qu'elle rencontre dans sa tâche. »

Rapport de J. Rameil

MES CHÈRES CAMARADES,

» Je vous ai parlé du bulletin il y a six ans, lors d'une assemblée générale comme celle-ci. Je ne vais donc pas recommencer à vous raconter comment on le conçoit, comment on le fabrique et les difficultés qu'on rencontre ce faisant. Non, je veux me placer aujourd'hui dans la même perspective que Suzanne Hugounenq et Jacqueline Souchère, c'est-à-dire celle du renouveau d'intérêt qui se manifeste actuellement à l'égard de la Résistance et de la Déportation.

» L'exemple cité par Jacqueline Souchère est très révélateur. Il nous montre que l'histoire de la Résistance est mal connue. Si nous sommes étonnées de voir des adultes qui frisent la quarantaine faire des découvertes à l'occasion des recherches entreprises par leurs filles pour aborder le Concours de la Résistance, rendons-nous compte que ces parents-là sont nés peu avant ou pendant la guerre, et donc qu'en 1945 ils étaient encore des enfants. Si leurs parents à eux — c'est-à-dire les grands-

parents de nos jeunes lauréates — faisaient partie de la grande masse des attentistes ou de la petite phalange des collaborateurs, ils n'ont pas beaucoup parlé de la Résistance à leurs enfants, même dans les années qui ont suivi la Libération, où la vie était encore difficile matériellement.

» J'ai vu cela dans ma propre famille. Une de mes nièces m'a dit que, pendant son enfance, à table, elle n'avait entendu parler que de questions d'argent ou de ravitaillage : comment se procurer des pommes de terre, un jambon, du beurre, etc. Et il s'agit là d'une famille où l'on souhaitait, où l'on espérait, la victoire des alliés et où l'on s'en est réjoui. C'est à cette génération « sans mémoire », comme l'a appelée un historien, qu'un film comme *Holocauste*, quels que soient ses défauts — qui sont réels — a fait comprendre bien des choses.

» Quant aux déclarations de Darquier de Pellepoix et à celles de M. Faurisson, elles nous montrent que l'histoire de la Résistance est, non seulement mal connue, mais méconnue, ce qui permet de la falsifier.

» Alors, c'est le moment de se rappeler que *Voix et Visages* n'est pas un simple bulletin de liaison où l'on donne des nouvelles des camarades, de leurs droits, et où l'on rend compte des manifestations et des commémorations. Il faut se rappeler surtout qu'il n'est pas lu seulement par les membres de l'A.D.I.R., mais par ceux des Amis de l'A.D.I.R., de France et de l'étranger. D'autres le suivent aussi. Je connais même un ancien ministre qui le lit, dit-il, « de la première page à la dernière ». C'est une chose qui nous fait plaisir et nous flatte, mais qui nous crée des devoirs. Qui nous oblige à sortir un bulletin d'un niveau honorable.

» Or, nous vieillissons, et notre journal, malgré tout ce que Suzon en a dit de gentil, s'en ressent ou en tout cas risque de s'en ressentir.

» Je feuilletais dernièrement la collection et je revoyais la très bonne série des *Déportées à l'œuvre*. (Je peux dire qu'elle était très bonne, car ce n'est pas moi qui en ai eu l'idée.) Eh bien ! des déportées à l'œuvre, il y en a encore quelques-unes, mais, enfin, il y a surtout des déportées à la retraite. C'est donc une série que nous ne pouvons plus guère continuer.

» Je voyais aussi au passage la rubrique *Vie des sections* et je m'apercevais qu'elle avait quelquefois occupé une page entière ou deux colonnes. Maintenant, quand j'ai de quoi remplir une colonne, je suis bien contente.

» Or, je suis sûre que beaucoup parmi vous ont encore des choses à raconter. On l'apprend quelquefois par hasard, au cours d'une rencontre interrégionale par exemple. Tenez ! C'est lors d'une de ces rencontres que Geneviève a eu avec Lucie Masconi une conversation d'où est sorti le récit qui porte le titre : *Journal d'une condamnée à mort*. Ce récit a ému les Amis de l'A.D.I.R. et il a frappé beaucoup d'autres gens. La rubrique sous laquelle nous l'avons publié, et que nous avons intitulée *Chroniques de la Résistance*, ne demande qu'à accueillir des récits de valeur comme celui-là. J'ai l'impression que, à l'idée de prendre la plume, nos camarades sont terrifiées. Mais nous ne leur demandons pas de faire « de la lit-

térature », nous ne cherchons pas des prix Goncourt. Au contraire. Plus ces chroniques sont simples et dépouillées, plus elles sont émouvantes, et plus leur vérité saute aux yeux. Nous ne refuserions d'ailleurs pas d'aider à les rédiger.

» Tous les ans, des camarades disparaissent, et je suis sûre que des témoignages précieux sont perdus. Pour que notre bulletin conserve sa qualité, nous devons lutter, puisque nous n'avons pas la possibilité, comme d'autres journaux, de lui infuser du sang neuf en engageant des rédacteurs plus jeunes. Nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes. Alors, je compte sur vous, en grande partie du moins. Dites-vous bien que ce bulletin est fait pour vous, mais que, pour être intéressant et valable, il doit aussi être fait par vous. »

**

« Merci à Jacqueline de cet exposé si vivant et qui nous éclaire sur les difficultés auxquelles elle fait face avec un dévouement et une discréction exemplaires.

» Il me faut aussi dire que le témoignage qui doit être le nôtre est également celui de toutes nos camarades résistantes, internées et déportées, qui se sont regroupées dans des associations sœurs. Ces associations, nous les remercions d'avoir bien voulu nous inviter à participer à leurs réunions ou congrès, notamment : au Congrès de l'Amicale de Ravensbrück, à Tours, le 30 septembre ; à l'assemblée générale de l'Amicale d'Auschwitz, le 4 novembre ; à la manifestation silencieuse pour protester contre les déclarations de Darquier de Pellepoix, le 22 novembre.

» Le 17 janvier dernier, M. Plantier, sous-secréttaire d'Etat aux Anciens Combattants, a bien voulu nous recevoir à la demande de Geneviève, qui désirait lui présenter l'A.D.I.R. Au cours de cette visite, les questions suivantes ont été, entre autres, évoquées :

» L'information concernant le rôle de la Résistance pendant l'occupation allemande ; les cérémonies commémoratives, dont celle du 8 mai ; la subvention qui nous est accordée par l'Office national des Anciens Combattants.

» Notre présidente a assuré le sous-secrétariat d'Etat du concours que l'A.D.I.R. lui apporterait volontiers s'il souhaitait le solliciter. »

Notre action sociale

« La deuxième fonction essentielle de notre association est notre action sociale. Elle se manifeste par notre entraide et par nos réunions. La continuité de la fraternelle solidarité née dans les camps se poursuit inchangée à l'intérieur de l'A.D.I.R.

» Mais, si la solitude nous menace, du fait des vides entraînés par nos deuils, la disparition de nos responsabilités familiales et professionnelles, nos amitiés issues de la captivité demeurent aussi sûres et efficaces que jadis.

» L'esprit d'entraide, la présence amicale apportée aux isolées et aux malades ne sont pas l'apanage de la seule section parisienne. A travers toute la France, dans toutes les régions, nos adhérentes collaborent à la mission que nous nous sommes donnée.

Je voudrais, ici, souligner le rôle primordial joué par nos déléguées et leurs adjointes. Elles représentent l'A.D.I.R. auprès des autorités locales et bénéficient d'une audience certaine. Aux monuments aux morts, comme à toutes les cérémonies commémoratives, leur place est privilégiée. Auprès de nos camarades, elles jouissent du témoignage de toute leur amitié. Nous savons à Paris que leur tâche est lourde, mais nous savons aussi pouvoir compter sur elles.

» Nous avons à chacune de nos assemblées générales le plaisir d'entendre une déléguée évoquer sa section. Aujourd'hui, c'est Jeanine Garrivet, qui va nous parler de la Touraine-Poitou. »

Rapport de J. Garrivet

« MES CHÈRES CAMARADES,

» Marie-Thérèse de Poix et Suzanne Goujon, dont l'action dans la Résistance est bien connue en Indre-et-Loire, ont eu la charge de s'occuper de l'A.D.I.R. Touraine-Poitou jusqu'en 1973. Je craignais de prendre cette succession, n'étant tourangelle que depuis 1960 ; mais le pays accueillant et, surtout, la gentillesse de toutes et de tous ont vite comblé ce léger handicap.

» Or donc, l'A.D.I.R. Touraine-Poitou se maintient malgré le temps. Chaque année, avant l'assemblée générale de Paris, nous nous réunissons dans un restaurant, où une pièce nous est réservée ; durant le repas, nous évoquons les événements de notre vie, événements passés, actuels, futurs, la famille, les enfants, les petits-enfants, et, immanquablement, nous reparlons des anciennes camarades, de celles qui ne sont pas revenues, de celles que nous n'avons jamais revues.

» Ces femmes, qui n'ont pas accepté l'occupant, qui ont participé aux parachutages, qui ont caché des aviateurs alliés, des évadés, qui ont contribué à leur passage de la zone de démarcation, qui ont hébergé des opérateurs radio et leurs émetteurs, qui n'ont pas hésité à transmettre des renseignements sur les mouvements militaires ennemis, qui ont participé à l'élaboration et à la diffusion de journaux clandestins, ces femmes ont été, ensuite, des mères de famille ou ont été absorbées par des obligations professionnelles. Elles sont restées dans l'ombre, et l'on a eu un peu trop tendance à les oublier, ce qui était le cas dans notre région. Il y a quatre ans, nous avons obtenu que, le jour du Souvenir de la Déportation, une déportée participe au dépôt de gerbe au monument aux Morts. Depuis, lors d'une manifestation concernant la Résistance ou la Déportation, les autorités et les autres associations font appel à nous.

» Il y aura bientôt trente-quatre ans que nous sommes revenues ; pour certaines, il est maintenant difficile de se déplacer fréquemment, mais il y a toujours une camarade pour aller les voir. Il en est de même pour les malades, hospitalisées ou non. Et puis, il y a le téléphone, merveilleux instrument de contact rapide et réconfortant !

» Il y a également les compagnes ne faisant pas partie de l'A.D.I.R. ; nous leur gardons la même affection que par le passé

et sommes toujours heureuses de les rencontrer.

» En ce qui concerne la Vienne, le problème est plus difficile, car il ne reste plus qu'une adhérente fidèle, ce qui ne permet guère d'envisager des réunions dans ce département.

» N'oublions pas les assemblées générales et les rencontres interrégionales de l'A.D.I.R. qui nous offrent la possibilité de garder le contact avec les amies éloignées. Aujourd'hui, sept Tourangelles sont présentes ici ; il est agréable de constater que le nombre de nos participantes a augmenté, et nous faisons tous nos vœux pour qu'il se maintienne encore longtemps.

» En conclusion, l'A.D.I.R. Touraine-Poitou est une section à l'image de sa contrée : calme et fidèle. »

**

» Merci ma chère Jeanine de nous avoir rappelé le rôle héroïque de nos résistantes tourangelles. Celles qui sont revenues libérées sont retournées à leur foyer continuer leur travail pour la France en élevant leurs enfants à l'exemple de leur mère. La Touraine-Poitou est une section bien vivante, et vous pouvez en être fière.

» Notre aide sociale n'a pas été bien différente de ce qu'elle était les précédentes années. Aucun cas de détresse exceptionnelle ne s'est heureusement manifesté, mais nous avons toujours les quelques camarades qui ne jouissent d'aucun revenu régulier autre que la petite pension mensuelle que nous pouvons leur servir.

» Pour d'autres, la situation est plus aisée ; elles peuvent faire face aux dépenses courantes prévues, mais n'ont aucune réserve pour des avances de frais de cure, de maladie, de dentiste ou de réfection d'un logement. Les frais de déplacement, à l'occasion d'un séjour de repos à l'époque des vacances, suscitent aussi une aide de l'A.D.I.R.

» Pour ces camarades, nous avons l'habitude de faire, soit des dons, soit des prêts, et notre aide financière essaye, dans la mesure de nos moyens, de tenir compte de la dépréciation monétaire.

» Je profite de cette occasion pour rappeler combien il est important de rembourser à leur échéance les prêts que nous avons consentis, afin de pouvoir répondre favorablement aux nouvelles demandes qui nous sont faites.

» Au premier de l'an, nous avons pu gâter quelques camarades que nous savions isolées ou malades par l'envoi de fleurs ou de bonbons. Merci à nos délégués qui ont bien voulu nous donner les noms de celles qui se trouvaient dans ce cas.

» Pour lutter contre les séquelles laissées par notre internement et notre déportation, l'Institut national des Invalides est d'un très grand secours. Nous trouvons toujours à sa polyclinique un accueil chaleureux et compréhensif, ainsi que des soins remarquables donnés par les médecins et le personnel soignant. Depuis cette année, nous avons une camarade qui a été accueillie à titre de pensionnaire, et nous nous en réjouissons pour elle.

» Voici maintenant le moment de parler de nos joyeuses réunions : commençons, si vous le voulez bien, par les sections.

» Certaines sections se réunissent mensuellement, et même plus souvent, comme nous le disent Mme Coutard, dans l'Orne, Mlle Lecoanet, en Savoie, Mme Loyer, en Loire-Atlantique, Mme Strohl, à Strasbourg, Mme Vincent, en Gironde. D'autres rencontres, plus espacées, ont été organisées par Mme Cayotte, en Meurthe-et-Moselle, Mme Fleury, à Versailles, et Mme Parent, en Alpes-Maritimes.

» En septembre, la déléguée du Var, profitant de la présence de Jeannette, a organisé à Toulon une réunion des camarades de cette région qui n'avaient pu, du fait de leur état de santé, participer à la réunion interrégionale d'Alsace. Toutes ont été bien heureuses de se retrouver avec Mlle Bachelet, notre chère Olive, Anne-Marie Parent, déléguée des Alpes-Maritimes, et de profiter du récit si vivant et détaillé qui leur a été fait.

» A Rouen, une réunion bien chaleureuse s'est tenue le 28 octobre, présidée par Mme Cailliau de Gaulle, notre chère Tante Agnès.

» Le même jour, Marguerite Flamencourt organisait pour la section Loiret-Centre une journée dont elle nous a rendu compte dans *Voix et Visages*.

» Nous étions très nombreuses des sections de Paris et de la région parisienne à nous retrouver, grâce à Cécile Troller, pour une bien intéressante visite du Palais du Luxembourg, que Marie de Médicis fit construire en 1624 et décorer par Rubens. Cette visite avait été accompagnée d'un déjeuner au restaurant du Sénat. Jean-Louis Vigier avait bien voulu nous faciliter l'organisation de cette rencontre ; nous l'en remercions.

» Puisque nous parlons de nos réunions, mes amies, je voudrai vous rappeler les activités de notre foyer.

» Chaque lundi après-midi, depuis des années, les camarades de la région parisienne et celles de passage à Paris s'y rencontrent avec une très grande joie. Elles échangent des nouvelles des unes et des autres et retrouvent avec le même plaisir Marie-Louise Messéan, toujours prête à écouter les difficultés et à partager les joies et les peines de toutes. Madeleine Lansac, lorsque sa santé le lui permet, et Dina Godfroy, fidèles au poste, gèrent notre bibliothèque qui s'enrichit d'année en année.

» Deux goûters ont été organisés cet hiver, l'un pour fêter Jeannette, notre secrétaire générale sortante, lui dire toute notre affection, la couvrir de fleurs (au propre comme au figuré) et la gâter. L'autre, traditionnel, à l'occasion de la Fête des Rois. Comme à l'accoutumée, il y eut beaucoup de reines et aussi beaucoup de jolis cadeaux offerts par les camarades et tirés en loterie.

» Ce foyer, si luxueusement installé, nous le devons à l'amitié de M. Postel-Vinay, qui nous en a ouvert la porte voici vingt-trois ans, et à qui nous ne dirons jamais assez toute notre reconnaissance.

» Dans d'autres sections, d'autres réunions ont été organisées grâce au fidèle dévouement des déléguées et de leurs adjointes. Je suis certaine que chacune de ces retrouvailles a été très heureuse. Ne manquez pas de nous envoyer de temps à

autre un compte rendu qui sera lu avec plaisir dans notre bulletin.

» Mais rien de ce qui a été fait par l'A.D.I.R. et que nous venons d'évoquer ne pourrait l'être sans les moyens qui nous ont été donnés. C'est dire la reconnaissance que nous devons à tous ceux qui, fidèlement, nous aident. Les ressources financières dont nous avons pu disposer nous viennent d'abord de nos cotisations. Elles ont été portées à 25 F. Je vous remercie de la fidélité avec laquelle vous les avez réglées. Vous savez que le nombre des cotisations payées est pour nous d'une grande importance, puisqu'il détermine la base sur laquelle sont chiffrées nos subventions. Merci à celles d'entre vous, très nombreuses, qui majorent spontanément leurs cotisations.

» Les subventions, qui sont pour nous vitales, nous sont venues de l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, de la Ville de Paris, ainsi que des conseils généraux des Hauts-de-Seine et des Yvelines, à qui nous renouvelons de tout cœur notre gratitude.

» N'oublions pas qu'une très grande part de notre action sociale ne nous est permise que grâce à la générosité si fidèle de la Société des « Amis de l'A.D.I.R. ». Son président, M. Alexandre Parodi, et son secrétaire général, M. André Postel-Vinay, veillent paternellement sur notre petit patrimoine et s'emploient à combler ou à éviter les défaillances qui pourraient apparaître dans notre budget.

» Merci aussi à nos « Amis américains de l'A.D.I.R. » et à sa présidente, Caroline Ferriday, qui, de l'autre côté de l'Atlantique, n'a jamais cessé de nous aider.

» Je voudrais vous informer du geste si fraternel fait par une camarade décédée, Raymonde Duponchelle, qui nous a légué une somme de 10 000 F et a voulu au-delà de la mort participer à l'action sociale de l'A.D.I.R.

» Vous savez que Germaine de Renty siège, depuis plus de vingt ans, au conseil d'administration de l'Office national des Anciens Combattants, ainsi qu'à la commission d'action sociale de cet office.

» Chaque année, nous la remercions de bien vouloir nous y représenter, ce qu'elle fait avec tant de bonne grâce et de compétence. Aujourd'hui, nous joindrons à nos remerciements nos bien vives félicitations, puisque la Ville de Paris lui a décerné sa médaille de vermeil, lui exprimant ainsi sa reconnaissance.

» Merci à notre conseil d'administration, qui surveille nos agissements, nous porte ses utiles conseils à longueurs d'année et dont les membres sont si fidèles aux rendez-vous mensuels. C'est avec grand regret qu'il a reçu la démission, pour cause de santé, de nos déléguées de Haute-Savoie, Marguerite Lecoanet, et de Nantes, Odette Duroeulx. Nous leur souhaitons une meilleure santé et les remercions de leur si fidèle dévouement. Mme Loyer a été désignée comme déléguée de Nantes. En janvier dernier, nous sommes parvenue la bien triste nouvelle de la mort de Léonie Schneider et de Raymonde Harnish, qui, pendant de longues années, ont été nos déléguées en Moselle et à Belfort. Nous déplorons avec une infinie tristesse la disparition, le 6 mars, de Denise Proust, notre déléguée de Bretagne.

» Nous sommes heureuses de dire à Jacqueline Mella, qui nous offre si généreusement sa compétence et son temps, toute notre reconnaissance. Elle est assistée au secrétariat par Mme Huybens, qui a remplacé Mme Marie, retenue chez elle par son petit garçon.

» Je souhaite en vos noms, mes camarades, une fraternelle bienvenue aux nouvelles adhérentes qui se sont jointes à notre grande famille depuis notre dernière assemblée générale.

» Mes chères amies, vous êtes venues aujourd'hui, parfois de très loin et non sans effort, manifester votre intérêt aux réalisations de notre association au cours d'une année bien remplie. Votre présence est pour moi très encourageante et appréciée, croyez-le bien.

» L'A.D.I.R. a été encore une fois fidèle à sa mission. Il est d'autant plus important dans les circonstances actuelles qu'elle le demeure grâce à la coopération de chacune d'entre nous, n'est-ce pas mes chères camarades ?

Mme Anthoiz remercie Mme Ferrières et remercie Mme Hugounenq pour ce rapport si vivant, si intéressant, orienté par notre préoccupation constante, qui a été plus manifeste encore cette année, de témoigner, de faire connaître la vérité en ce qui concerne la Résistance et la Déportation. « Ce panorama d'une année montre, nous dit-elle, que notre association est très vivante et reste digne des tâches qu'elle s'est fixées. » (Applaudissements.)

Mme Charpentier lit alors le rapport financier.

RAPPORT FINANCIER (Année 1978)

« Les dépenses de l'A.D.I.R. ont augmenté en 1978, mais les recettes également, sans toutefois que celles-ci couvrent celles-là.

» Nous n'examinerons ici que les dépenses et les recettes à proprement parler ; nous laisserons de côté les « mouvements de fonds », qui seront donnés dans le compte rendu complet qui paraîtra dans le prochain *Voix et Visages*. »

LES DEPENSES

183.627 F contre 161.000 F en 1977, soit 22.700 F de plus. Elles comprennent, comme toujours :

1. L'aide sociale ;
2. Les frais de fonctionnement ;
3. Le journal *Voix et Visages* ;
4. Les traitements et charges sociales.

1. L'aide sociale :

59.528 F, légèrement en hausse, avec 42.028 F de dons et 17.500 F de prêts.

Nous avons augmenté de 10 % nos dons réguliers pour tenir compte de la hausse des prix.

Comme vous le savez, nos dons sont mensuels, trimestriels ou « saisonniers » (dons d'été, dons d'hiver).

Ils sont souvent destinés à des camarades âgées avec de faibles ressources, surtout si elles n'ont été qu'internées, qui sont seules et ont besoin de se faire aider.

Malheureusement, nous avons eu à déplorer de nombreux décès cette année.

De nouveaux cas sociaux se sont présentés et nous sommes toutes prêtes à accueillir ceux que vous nous signalerez.

Nous accordons aussi des dons exceptionnels à des camarades en difficulté. Ces dons sont personnels et ne s'adressent pas aux familles.

Il en est de même pour les prêts.

Une fois de plus, je vous demande de respecter vos engagements pour les remboursements, ou de nous prévenir si vous avez besoin d'un délai supplémentaire.

En dehors d'une aide financière, nous manifestons notre amitié et notre solidarité à nos camarades qui sont seules à l'occasion de Noël, par l'envoi de chocolats ou de fleurs, et également à toutes celles qui sont hospitalisées... lorsque nous le savons.

Aidez-nous en nous faisant connaître le nom des malades et de celles qui sont en maisons de retraite.

2. Les frais de fonctionnement :

Ils ont été particulièrement élevés cette année : 52.540 F, soit 18.000 F de plus.

Ceci s'explique par la rénovation de nos bureaux qui en avaient grand besoin. Il y a eu, d'une part, un travail de lessivage, de peinture, de nettoyage, coût : 7.500 F.

D'autre part, l'achat d'une armoire de rangement avec des dossiers suspendus, coût : 3.500 F, auxquels il faut ajouter 5.500 F de fournitures de bureau.

Au total 16.500 F, qui représentent une dépense exceptionnelle.

Ces travaux exécutés fin 1977 ont été payés en 1978.

Les frais d'assemblée générale ont beaucoup augmenté. Ils sont passés de 5.800 F à 7.000 F. Nous avons eu à payer d'avance les deux salles pour la rencontre exceptionnelle de cette année.

Quant au loyer, aux charges, aux assurances, à la poste, au téléphone, aux frais divers, ils ont suivi la hausse du coût de la vie.

3. Voix et Visages :

19.883 F pour cinq numéros tirés à 2.000 exemplaires. La note de l'imprimeur augmente chaque année, nous n'y pouvons rien. Toutefois, si elle est particulièrement élevée, c'est parce que nous avons réglé une facture de l'année précédente présentée en retard.

Ne manquez pas de nous signaler les changements d'adresse ; c'est triste de voir le journal revenir avec la mention « inconnu », car c'est un lien rompu.

4. Traitements et charges sociales :

Au total 51.677 F, dont 38.365 F pour les salaires et le reste pour les charges sociales.

Si les chiffres de cette rubrique ont diminué, contrairement à ceux des autres frais généraux, c'est grâce à la générosité de notre camarade Jacqueline Mella. Ayant pris sa retraite, elle a accepté de diriger bénévolement le secrétariat de l'A.D.I.R., avec une compétence que nous apprécions toutes. Nous lui en sommes très reconnaissantes.

Nous avons rétribué à mi-temps :

— Mlle Messéan ;

— Mme Marie, qui est en congé maternité depuis le 14 août 1978 et que Mme Huybens a remplacée.

Nous avons engagé depuis le 1^{er} octobre un homme de peine pour l'entretien des bureaux.

LES RECETTES

165.102 F alors qu'en 1977 nous n'avions reçu que 118.352 F. Donc 46.750 F de plus, ce qui est inespéré.

Les recettes proviennent :

1. Des cotisations ;
2. Des dons ;
3. Des subventions ;
4. Des intérêts des valeurs ;
5. Des remboursements des prêts.

1. Les cotisations :

22.300 F. Le minimum était encore de 10 F (avec le journal). Beaucoup d'entre vous envoient davantage. A la dernière assemblée générale, il a été décidé de porter la cotisation à 25 F.

2. Les dons :

Au total 77.925 F. Ils représentent notre principale ressource.

Ils proviennent :

- a) Des Amis américains de l'A.D.I.R. pour 24.800 F, soit 4.800 F de plus.
- b) Des Amis de l'A.D.I.R. de France pour 40.780 F contre 17.400 F en 1977. Ce geste d'une exceptionnelle générosité mérite explication. Les membres du bureau des Amis de l'A.D.I.R., toujours attentifs à nos besoins, se sont inquiétés de voir que les cotisations de leurs adhérents rentraient de plus en plus difficilement. Ils ont décidé de leur envoyer un appel pressant et ont aussi sollicité de nouvelles adhésions. Leurs efforts ont été couronnés de succès, et nous leur disons de tout cœur un grand merci.
- c) Le fonds de solidarité alimenté par nos camarades nous a rapporté 4.164 F.
- d) Et les dons divers : 8.181 F.

3. Les subventions :

Au total 24.350 F contre 22.900 F précédemment :

- | | |
|-----------------------|--------------------|
| — L.O.N.C. | 10.700 F (+ 750 F) |
| — Le conseil de Paris | 10.750 F (+ 250 F) |

— Le conseil des Yvelines 1.700 F (+ 300 F)

— Le conseil des Hauts-de-Seine 1.200 F (+ 200 F)

Nous sommes très heureuses que nos organismes de tutelle continuent à soutenir notre action.

4. Les intérêts des valeurs :

Nos valeurs en portefeuille nous ont rapporté 18.617 F, soit 5.000 F de plus.

Notre portefeuille est composé de fonds d'Etat, de bons du Trésor et d'obligations non indexées. Il a été réévalué à la hausse à 364.507 F le 31 décembre 1978. C'est notre fonds de réserve, nous veillons à lui conserver sa valeur, car c'est là que nous puisons pour boucler le budget.

5. Les remboursements des prêts :

21.910 F. Certaines de nos camarades ont répondu à notre lettre de rappel concernant des prêts anciens. Mais il reste encore 32.250 F de prêts non remboursés depuis 1954, compte tenu des décès et des prêts transformés en dons.

Nous enverrons une nouvelle lettre de rappel. Je dois vous dire que les prêts consentis maintenant rentrent beaucoup plus régulièrement.

Ajoutons que nous avons en caisse 21.808 F au 31 décembre 1978.

Conclusion

Nous avons vu que l'A.D.I.R. a dépensé 183.600 F. Malgré les recettes particulièrement élevées : 165.100 F, elle a dû combler un déficit de 18.500 F en vendant des valeurs.

Ce montant correspond aux frais de modernisation des bureaux.

En 1977, le déficit avait été de l'ordre de 40.000 F, et je vous avais parlé de la pente descendante sur laquelle nous étions engagées, ce qui est dans l'ordre naturel des choses.

Aujourd'hui, je vous dis : réjouissons-nous, 1978 a été une bonne année, financièrement parlant.

Mais il faut être conscientes que nous ne sommes pas reparties sur une pente ascendante.

Nos recettes n'augmenteront pas autant, ce sont nos dépenses qui augmenteront, car les frais de fonctionnement, nous l'avons vu, sont incompressibles et le coût de la vie est à la hausse.

L'A.D.I.R. ne serait plus l'A.D.I.R. sans l'aide sociale, sans *Voix et Visages*, sans le secrétariat, sans les locaux accueillants du 241, boulevard Saint-Germain.

Conscientes d'exprimer votre désir, nous poursuivrons notre tâche l'année prochaine et j'espère beaucoup d'autres après.

Mais, pour le bon fonctionnement de l'A.D.I.R., il faut que chacune d'entre nous se sente concernée et soit prête à donner, là où elle est, le meilleur d'elle-même dans une entraide fraternelle.

**

La présidente remercie Mme Charpentier de savoir « faire parler les chiffres » et exprime une reconnaissance toute spéciale

à certaines camarades — elles ne voudraient pas qu'on les nomme — qui ont été d'une merveilleuse générosité à l'égard de l'A.D.I.R. Elle demande qu'on les applaudisse symboliquement, ainsi que les Amis de l'A.D.I.R., qui nous ont aidées très particulièrement cette année. (*Applaudissements*)

La parole est ensuite donnée aux commissaires aux comptes, Gisèle Gouges et Henriette Sens. C'est Gisèle Gouges qui le lit.

Rapport des commissaires aux comptes (Exercice 1978)

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons examiné le compte de gestion établi par notre association pour l'année 1978.

Il appartiendra à notre trésorière de vous donner toutes les explications nécessaires sur la nature et l'importance des diverses recettes et dépenses de l'association et de vous faire part de ses observations sur les résultats financiers de la gestion.

Nous avons, pour notre part, constaté que les comptes qui vous sont présentés sont en exacte concordance avec les énonciations des registres et documents comptables tenus par notre association et que la comptabilité est régulièrement tenue et mise à jour.

Les valeurs inscrites à notre actif, disponibilité en caisse, en banque, aux chèques postaux, fonds placés en report, nous ont été justifiées, ainsi que la situation des comptes créditeurs figurant à notre passif.

Les sommes affectées à la Dotation statutaire ont été déterminées conformément aux statuts.

Nous avons également constaté que les écritures concernant les dépenses et les recettes de gestion étaient assorties des pièces justificatives et en bonne forme, et que, d'autre part, ces dépenses avaient été correctement classées dans le compte de gestion sous des rubriques correspondant à leur nature véritable.

En définitive, il ressort des vérifications et sondages auxquels nous avons procédé que les comptes qui vous sont soumis ont été établis avec exactitude et sincérité, et nous estimons que vous pouvez, en toute connaissance de cause, les approuver.

Mme Anthionoz remercie Gisèle Gouges, et l'assemblée renouvelle le mandat des deux commissaires aux comptes. On passe ensuite aux questions. Ninette Streisguth demande la parole :

Ninette STREISGUTH. — « Vous avez fait allusion aux petits souvenirs conservés au fond des tiroirs. Est-ce que ce ne serait pas une bonne solution de les mettre en dépôt à l'A.D.I.R.? Certains n'intéresseront peut-être jamais personne, mais d'autres pourraient intéresser certains musées de la Résistance. »

Mme ANTHONIOZ. — « Nous avons, en effet, les unes et les autres, un certain nombre d'objets et il nous arrive d'en prêter. Si vous nous les confiez, nous vous demanderons naturellement l'autorisation de le

faire, mais si vous préférez les garder, ce qui est tout à fait légitime, nous vous demanderons de bien vouloir en dresser une liste exhaustive, afin que nous sachions où ils se trouvent et que nous puissions faire appel à vous.

» Alors, quelle serait la destination de ces objets ? Il y en a plusieurs. D'abord, il y a un musée de la Résistance et de la Déportation, le seul qui soit national, dans la forteresse de Besançon. Mais il y en a d'autres, comme, par exemple, le musée municipal Jean-Moulin, à Bordeaux, qui a un grand rayonnement. Il y a des villes qui ne demandent qu'à en constituer. C'est à vous de nous dire à quoi vous voulez employer ces objets. Ce que nous vous proposons, ce serait d'essayer de réaliser une petite exposition rien que pour nous-mêmes, afin d'examiner ensemble nos trésors.

» On pourrait envisager cela, sinon l'an prochain, du moins dans deux ans, où nous aurons une grande assemblée générale étendue sur deux jours. L'essentiel est que ces précieuses reliques ne soient pas perdues. »

Violette Rougier-Lecocq signale l'état d'abandon de la section de la Déportation qui est au premier étage du Mémorial de la Libération. « J'aimerais, dit-elle à Geneviève, que tu ailles voir le chancelier, le général Simon, pour lui demander de l'organiser. »

Mme Anthonioz répond que c'est une très bonne idée et qu'elle fera volontiers cette démarche auprès du général Simon, à qui nous pouvons offrir notre concours, ce qui fournirait une excellente utilisation des objets dont on vient de parler.

A une camarade qui demande si les souvenirs rapportés par les maris ou les fils intéressent l'A.D.I.R., il est répondu par l'affirmative. Une autre demande ce qu'est devenue une cuillère avec la croix hitlérienne provenant de Ravensbrück et remise à l'A.D.I.R. il y a quelques années. Elle se trouve sans doute dans une cantine de bonne dimension qui est déjà remplie d'objets divers : carnets, cuillères, robes, répertoires, avec le nom de leur propriétaire. Celle qui la possède, d'ailleurs, ne désire pas la récupérer ; elle l'offrirait au contraire volontiers au prochain musée.

Monique Nosley, de Marseille, indique que ces objets sont très utiles pour expliquer la déportation aux jeunes. « Ainsi moi, dit-elle, j'ai des petits bouts de papier que nous avions jetés du wagon qui emmenait les 27 000 et que nos parents ont reçus. Eh bien ! je vous assure que les enfants sont bouleversés quand on les leur montre. C'est plus que jamais le moment de s'en servir. »

Mme ANTHONIOZ. — « Des chansons ont été composées dans les prisons et les camps. Yvonne Oddon en avait ramassé pas mal. Il faudrait battre le rappel des camarades qui en détiennent. Cela non plus, il ne faut pas le perdre. »

» Mais il y a aussi ce que vous avez pu garder dans votre mémoire. J'en profite pour vous rappeler la demande que nous vous avions faite pour la constitution d'un fichier du souvenir, pour que nos camarades disparues ne soient pas définitivement oubliées. Que chacune essaye de retrouver des noms, des surnoms, des rencontres qu'elle a pu faire. Suzon Hugounenq, notre secrétaire générale, s'est occupée très acti-

État des Recettes et des Dépenses en 1978

RECETTES

Report solde au 31 décembre 1977	15.305,15
Cotisations	22.300,00
Dons :	
Amis A.D.I.R. Amérique	24.800,00
Amis A.D.I.R. France	40.780,00
Fonds de solidarité	4.164,14
Dons divers	8.181,00
	77.925,14
Subventions :	
O.N.C. (solde 1977)	6.500,00
O.N.C. (acompte 1978)	4.200,00
Conseil de Paris	10.750,00
Conseil des Yvelines	1.700,00
Conseil des Hauts-de-Seine	1.200,00
	24.350,00
Recettes diverses :	
Intérêts des valeurs	18.617,52
Avances et remboursements divers	22.885,97
Virement de C.C.P. et caisse à banque	68.100,00
	109.603,49
Remboursements de prêts	21.910,00
TOTAL	271.393,78

Remboursements et ventes de valeurs :

Remboursement d'un bon du Trésor	1.150,00
Vente 20 Emprunt C.I.C. 9,50 % 1973	18.667,55
Remboursement d'un titre P.T.T. 8,50 % 1970 ..	4.400,00
Vente 4 titres P.T.T. 8,5 % 1970	1.585,95
Vente 5 titres P.T.T. 8,5 % 1970	19.835,49
	45.638,99

TOTAL

Portefeuille :

66 Emprunt d'Etat 7 % 1973	247.830,00
30 Emprunt d'Etat 8,80 % 1977	34.028,40
Bons du Trésor	9.000,00
Bons du Trésor	1.000,00
26 C.R.I.T. 11 % 1978	29.250,26
10 P.T.T. 11 % 1977	11.082,10
12 E.D.F. 11 % 1977	13.575,60
97 Société Epargne Mobilière S.E.M.	17.733,54
8 OBLISEM	1.007,60
TOTAL	364.507,50

DÉPENSES

Aide sociale :

Dons	42.028,20
Prêts	17.500,00
	59.528,20

Frais généraux :

Loyer	1.000,00
Charges et assurances	5.111,98
Fournitures de bureau	5.489,39
Frais de poste	3.518,90
Téléphone	4.030,34
Entretien	7.463,39
Frais bancaires et garde de titres	395,97
Achat mobilier bureau	3.596,21
Pourboires	10,00
Transport	1.036,12
	32.144,30
Dépenses diverses	2.341,18

Ristournes sections	10.936,00
Assemblée générale 1978	4.907,28
Assemblée générale 1979	2.210,88
	7.118,16

Bulletin « Voix et Visages »

Avances et remboursements divers :	
Mouvements de fonds divers	16.345,59
Virement C.C.P. et caisse à banque	68.100,00
	84.445,59

Traitements et charges sociales

Achats de valeurs :	
Annulation remboursement bon du Trésor	1.150,00
Achat 26 obligations C.R.I.T. 1978	26.000,00
	27.150,00

En caisse au 31 décembre 1978 :

Espèces	155,98
Banque	18.976,03
C.C.P.	2.676,49
	21.808,50
TOTAL	317.032,77

vement de ce fichier, mais beaucoup d'entre vous n'ont pas encore répondu. Il faut absolument le faire. Nos mémoires sont quelquefois tout ce qui reste comme témoignage. »

Madeleine Bosment aimerait bien avoir, sur l'air de « Tristesse » de Chopin, les paroles que l'on chantait à Romainville :

L'été s'enfuit, les fleurs des champs se sont fanées...

Mme Michelin dit avoir regardé *Holocauste* et écouté le débat qui a suivi. Elle a beaucoup regretté que Geneviève ne soit pas présente, car « ce qu'il y avait de mieux, c'étaient les trois femmes ». (*Applaudissements.*) A quoi Geneviève répond que le débat portait sur le camp d'Auschwitz et qu'elle n'avait pas qualité pour en parler, ne s'y étant pas trouvée. Elle propose que, si l'assemblée le désire, on reparle d'*Holocauste* après le vote.

Le rapport moral est voté à main levée. De même, pour le rapport financier. Ni vote contre, ni abstention.

Mme Anthonioz demande à celles qui participent aux cérémonies pour la Journée de la Déportation d'essayer d'obtenir qu'elles commencent plus tôt que d'habitude, c'est-à-dire vers 9 h 30, ou, au plus tard, 10 heures, pour qu'on puisse ensuite retrouver les cars devant Saint-Louis-des-Invalides. « Je crois qu'en cette année, dit-elle, où tout le monde a été davantage ému par la tragédie de la déportation, il est important que nous soyons plus nombreuses, d'autant plus qu'au Mont-Valérien en particulier un effort sera fait par les écoles, et c'est un effort méritoire, car la veille, l'avant-veille, le vendredi soir, commencera un long week-end de petites vacances qui se prolongeront jusqu'au jeudi suivant.

« Je voulais vous dire aussi, mes chères camarades, que nous participerons aux cérémonies du 8 mai, et j'espère que vous continuerez à le faire aussi dans toute la province. Il y a d'ailleurs maintenant une participation de l'armée, et, je crois que, petit à petit, le 8 mai ne sera pas oublié.

» Je vous annonce que notre prochaine rencontre interrégionale en 1980 aura lieu pour la deuxième fois en Alsace, mais dans le Bas-Rhin. (*Applaudissements.*) Ce sera le 35^e anniversaire de notre retour, et jamais une rencontre interrégionale de l'A.D.I.R. n'a eu lieu au camp du Struthof, ce camp qui vient une fois de plus d'être profané, comme nous le rappelait le rapport de Suzon Hugounenq. Il semble que des dispositions plus énergiques aient été prises maintenant et que l'on puisse espérer que cela ne se reproduira plus. Nous vous donnerons des détails naturellement à la prochaine assemblée générale et dans le bulletin, mais j'espère bien qu'à la fin de septembre 1980 nous nous retrouverons, non seulement au camp du Struthof, mais aux champs de bataille de 1870.

» Autre nouvelle : à l'initiative de l'Amicale de Ravensbrück, nous avons tenu une réunion avec des membres de cette amicale, et plusieurs camarades familiarisés avec les questions de bibliothèques. Nous voudrions en effet nous associer pour relancer la diffusion du livre rédigé en commun : *les Françaises à Ravensbrück*. Nous estimons que ce témoignage très sérieux, honnête et objectif, mérite d'être mieux connu et mieux diffusé. Il s'est vendu quand même à 40 000 exemplaires. Alors, nous sommes

en train d'étudier une distribution, peut-être à nos frais si on ne peut l'éviter, à un certain nombre de bibliothèques, en particulier aux bibliothèques publiques circulantes qui touchent un large public. Suzanne Guyotat, qui est conservateur en chef de la Bibliothèque universitaire de Poitiers, nous a merveilleusement indiqué les pistes à suivre. Le livre existe encore, sous un format plus réduit, meilleur marché, et les éditions Gallimard sont prêtes à refaire un tirage si la demande est suffisante. » (*Applaudissements.*)

Mona Regnault demande que pour le 8 mai l'on passe à la télévision le film *Nuit et Brouillard*. La suggestion est notée.

Mme ANTHONIOZ. — « Une de nos camarades, visitant une exposition au Struthof, a retrouvé le nom de sa mère sur une copie de la liste des personnes gazées à Ravensbrück. Elle demande si quelqu'un peut lui donner quelques précisions sur sa mère, dont elle a été séparée et ignore tout en dehors du fait qu'elle a été gazée. Il s'agit de Mme Lucie Baily, née Spiess. Sa fille voudrait savoir par qui, quand et où, cette liste a été établie en français, si l'exécution des personnes qui y figurent a eu lieu au *Jugendlager* et à quelle date.

» Cette liste, appelée *Mittwerda*, nous la posséden. Bébé Thueux, qui est ici, est une de celles qui l'ont recopiée. Le *Jugendlager* était un camp où les Allemands espéraient que les femmes mourraient simplement de faim et de froid. Or, cette forme de mort est très lente et, finalement, dérangeante pour les S.S., de sorte qu'ils ont cherché des solutions plus radicales et fait construire une chambre à gaz à Ravensbrück. Suzon Hugounenq me disait, il y a quelques jours, qu'elle avait participé à la construction de la baraque qui devait devenir une chambre à gaz, comme des soldats allemands présents le lui ont dit à ce moment-là. Maintenant, demandons à Bébé Thueux de nous dire exactement dans quelles conditions elle a recopié les listes *Mittwerda*. »

Mme THUEUX. — « Le 29 mars 1945, j'étais au block 10, et il y a eu des sélections toute la journée. On m'a fait monter dans le camion qui conduisait les femmes à la chambre à gaz. J'étais habillée, alors que les autres femmes étaient nues. Arrivées à la porte de la baraque, il y avait tant de victimes qui attendaient que le camion nous a emmenées au *Jugendlager* pour y attendre la mort. Comme j'étais habillée, on m'a demandé ce que je faisais là. J'ai répondu que j'étais là pour aider. Alors les S.S. ont fait descendre les femmes du camion, et je suis retournée au camp toute seule. Celui qui m'avait fait monter dans le camion n'était plus là et celui qui le conduisait n'avait rien vu. Donc, il y a eu des femmes emmenées au *Jugendlager* le 29 mars et ramenées à Ravensbrück pour y être gazées la nuit suivante. C'est celles-là dont nous avons la liste.

» Quant à la façon dont nous nous la sommes procurée, la voici : dans le courant du mois de mars, Micky Poirier, qui était de notre convoi, 21 000, et qui était interprète et secrétaire à l'*Arbeitsinsatz*, est venue proposer à mon groupe de chambre, composé de Chonchon Lakoski, Francine Lebordé, Jacky Frigou, moi-même et peut-être une ou deux autres, d'aller avec elle, sous couvert d'une fausse équipe de nuit, recopier les listes à l'*Arbeitsinsatz* pour pouvoir ensuite renseigner les familles

des victimes. Nous y sommes allées trois nuits durant. Marie-Claude Vaillant-Couturier est venue avec nous la troisième nuit, car nous tenions à ce qu'elle y participe. Micky venait nous chercher au block le soir (elle avait sa bande rouge) et nous emmenait au bureau où nous copions des listes toute la nuit. Il y avait des Polonaises avec nous et d'autres étrangères. Dans les gros registres présents, nous recherchions ceux de notre nationalité. »

Mme Anthonioz propose alors de faire le point dans *Voix et Visages* avec la collaboration de Germaine Tillion et le témoignage de Suzon Hugounenq sur la construction de cette chambre à gaz tellement contestée, alors que nous en avons des preuves irréfutables.

Une camarade demande si des témoignages comme ceux que nous venons d'entendre ne devraient pas être enregistrés. Sur quoi, Denise Mc Adam Clark renchérit :

« Ce qui me frappe, dit-elle, c'est que, quand nous repartons des événements entre nous, nous disons des choses que personne n'a écrites. Je crois qu'il serait intéressant que nous les racontions devant des cassettes et qu'ensuite quelqu'un édite ce travail, qui, évidemment, serait considérable. Je pense en particulier aux trois derniers mois à Ravensbrück, qui ont été terribles. Etre pourchassées comme nous l'avons été, personne ne peut le comprendre. Nous avons parlé de ça à un dîner, Christiane, Suzanne et moi, et les personnes étrangères à la déportation qui assistaient à ce dîner étaient extrêmement étonnées. Alors, on s'est dit qu'il manquait quelque chose aux livres, pourtant très intéressants, qui ont été écrits. »

Sur une question de Renée Mettais, qui indique que les professeurs d'histoire manquent de documents pour le concours de la Résistance et ne savent pas toujours où s'adresser, Geneviève parle des régions où les déléguées ont organisé l'information. Ainsi, les départements de l'Orne, où nos camarades, avec le concours tout à fait remarquable d'un professeur d'Histoire, qu'elles ont d'ailleurs amené aujourd'hui, ont fait cent cinquante-cinq conférences dans les établissements scolaires. (*Applaudissements.*)

Dans les Hauts-de-Seine et les Yvelines, nos déléguées ici présentes ont fait, ainsi que d'autres camarades, de nombreuses conférences. Elles apportent des documents, mais on ne peut en envoyer au hasard sans savoir comment ils seront reçus. Ce sont tout de même des objets très précieux. En Maine-et-Loire, Claudine Déan et ses camarades font des conférences et projettent des films dans les établissements scolaires.

Marie Croisé, de l'Orne, confirme : « Nous partons avec Mme Desmeule, veuve de déporté et professeur d'Histoire, et avec M. Genestat, qui est professeur de français et secrétaire des Combattants volontaires de la Résistance. Nous sommes deux déportées en général pour témoigner après le film. Mme Desmeule a réussi à convaincre quarante-six établissements sur cinquante-cinq dans le département de l'Orne : huit lycées sur huit en classe terminale, vingt-six collèges sur trente-sept en classe de troisième et douze établissements privés sur quatorze. Mme Desmeule traitait de la montée du nazisme et M. Genestat des droits de l'homme. Pour les terminales,

nous avons passé un film sur les camps de la mort que Mme Rougeron a bien voulu nous prêter. Je pourrais vous indiquer la façon de l'obtenir. Pour les classes de troisième, nous avons passé un 16 millimètres sur l'occupation, obtenu gratuitement du Centre de documentation pédagogique de la rue d'Ulm. »

Louise ALCAN demande la parole : « Je voudrais juste ajouter un mot à ce qui a été dit du travail dans les établissements scolaires... C'est absolument fascinant. J'ai senti ces derniers temps, et aussi quand j'étais à Auschwitz avec Antenne 2, tout ce que notre présence physique ajoute. Je veux dire qu'il s'établit entre les jeunes et nous une espèce de communication tout à fait remarquable. Je parlais encore ce matin devant trente-cinq élèves. Sur les trente-cinq, trente et un avaient vu le dernier épisode d'*Holocauste*. Alors sont sorties toute sortes de questions, dont celle-ci, qui est presque une question-piège : "Mais enfin, comment cela se fait que vous n'êtes pas morte ?" J'ai expliqué comme j'ai pu ce qu'avait été la solidarité, et je crois que c'est un point important. Mais je pense qu'il y a en ce moment une réceptivité particulière... Il faut en profiter, car nous sommes déjà presque au troisième trimestre. »

Germaine Tillion répond alors à Louise Alcan : « En réalité, s'il y a eu des survivants, y compris à Auschwitz, c'est que le système d'extermination allemand ne permettait pas de tuer tout le monde tout de suite. Il y avait la capacité des chambres à gaz, qui était fixe, et la capacité des crématoires, également fixe. On peut s'étonner que la chambre à gaz de Ravensbrück, par exemple, ait été de petites dimensions, mais c'était calculé. Il fallait que les fours puissent consumer les cadavres. Il y avait un temps de refroidissement pour les fours, un temps pour l'évacuation du gaz. C'est ce qui explique les navettes innombrables entre le camp d'Auschwitz et le camp de Ravensbrück... Voilà pourquoi dans tous les camps on avait des nouvelles des autres camps. Les capacités des trains, les capacités des chambres à gaz et les capacités des fours crématoires ne correspondaient pas. »

Marie-Jo Chombart de Lauwe parle ensuite de son travail depuis quatre ans au lycée d'Anthony, sa commune. Il s'y tiendra cette année, pendant quinze jours, autour de la Journée de la Déportation, une exposition accompagnée d'une série de débats avec les élèves de première et de terminale, mais aussi avec ceux de troisième dans les C.E.S. Elle utilise des diapositives, en particulier un montage de dessins d'enfants faits à Terezin : « Petits Chaussons et Petites Nattes », qui touche beaucoup les enfants.

On peut louer ce film ou l'emprunter à l'Amicale de Mauthausen.

Les questions qu'on lui pose souvent ont trait à notre attitude à l'égard des Allemands et à ce que nous pensons de la remontée du nazisme.

Ce sera la dernière intervention de la journée. Mme Anthonioz remercie toutes celles qui y ont pris part. « Nous allons être obligées malheureusement de clore cette passionnante assemblée générale, mais vous voyez combien notre présence est utile encore... tout ce que nous avons, quelles tâches nous attendent. Tout cela ne se fera qu'avec le concours de chacune d'entre nous. » (*Applaudissements.*)

Pèlerinage au Mont-Valérien

*Ce n'est qu'un au revoir, mes frères,
Dans la Maison du Père nous nous
[retrouverons.]*

Combien de fois avons-nous entendu dans notre cellule de Fresnes ce chant d'adieu que la prison offrait à ceux qui allaient affronter le suprême sacrifice !

Où sont-ils maintenant nos camarades, nos amis, nos frères pour lesquels nous chantions ce chant d'espérance ? Que pensaient-ils lorsqu'ils parcourraient ce sentier qui les conduisait à la mort ?

Le 11 mars, trente-sept ans plus tard, par un temps pluvieux et gris, nous, leurs sœurs d'armes, étions réunies pour accomplir le pèlerinage de leur dernier voyage. C'était pour moi la première fois, et l'émotion me serrait la gorge.

Le colonel Brunau, qui fut responsable de l'édition de ce mémorial, nous conduisait. En quelques mots, il nous rappela le symbole du monument.

Tout d'abord, la vaste esplanade dont le mur est adossé à la forteresse forme le premier volet d'un triptyque. Seize haut-reliefs, symbolisant les différents aspects de la lutte, sont disposés de part et d'autre d'une immense Croix de Lorraine sous laquelle s'élève la Flamme du Souvenir.

Cette esplanade est large, lumineuse, prête à accueillir les foules, le claquement des drapeaux et le son des clairons lors des cérémonies, mais aussi les jeux des enfants, leurs rires, le bruit, le mouvement, la vie. C'est pour que d'autres puissent vivre heureux et libres que ceux auxquels nous pensons aujourd'hui ont accepté de mourir.

Après la clarté de cet espace ouvert au ciel, nous pénétrons dans la crypte semi-circulaire par l'une des portes de bronze qui sont placées sous les bras de la Croix de Lorraine. Là, seize tombeaux contenant les corps de ceux qui ont combattu pour la France de 1939 à 1945 sont disposés autour d'une urne. Cette urne contient des

cendres recueillies dans les crématoires des camps de déportation. Un caveau, toutefois, est vide. Ce sera celui du dernier Compagnon de la Libération.

Dans la sombre et silencieuse solennité de ce lieu sacré, nous communions avec cette armée mystérieuse et secrète dont les soldats ne portaient ni fusil ni uniforme, mais que soutenaient un immense espoir au cœur et un invincible courage. En effet, comme il leur en fallait du courage lorsqu'ils étaient conduits dans ce sentier boisé dans lequel nous nous engageons, que ce fut par un gris matin d'hiver semblable à celui-ci, ou, au contraire, lorsqu'un éclatant soleil d'été se glissait à travers les feuilles !

Nous marchons en silence dans le chemin ombragé qui va constituer le troisième volet de ce triptyque consacré au souvenir. Le chemin monte doucement. Un tambour bat quelques notes. Au sommet de la colline, nous passons devant la chapelle qui servait de halte finale aux condamnés. Entassés à l'intérieur, ils confiaient aux murs leurs dernières pensées, ultimes messages que nous ne pouvons lire, car la chapelle est malheureusement fermée, mais dont nous connaissons si bien la teneur.

Nous arrivons enfin au belvédère qui est le point final de notre voyage. Il surplombe la clairière où se sont aussi terminés tant d'autres voyages. C'est là, devant ce talus, bien cachés dans les bois, avec pour seuls témoins les oiseaux, ceux que le bruit n'effrayait pas, que tombèrent, sous les balles allemandes, 4 500 patriotes.

Une dalle est posée sur le sol. Rien de plus, si ce n'est un grand souffle de paix sous la fine pluie froide.

Allons !

*Ce n'est qu'un au revoir, mes frères,
Dans la Maison du Père nous nous
[retrouverons.]*

Denise Mc Adam CLARK (BELL).



Devant la dalle sacrée.

(Photo Henri Boussel.)

IN MEMORIAM

Annick Pailloux



Nous étions quelques-unes le 9 février dernier, dans la petite église Saint-Charles-Borromée, à Joinville-le-Pont, pour entourer Martine et Sylvain, Marie et Marie-Noëlle, ses enfants, Pierre Juliette, son frère, pendant la cérémonie d'adieu à « notre Annick ».

Née le 2 juillet 1916, Annick avait comme son grand-père et son père choisi la carrière d'enseignant. Professeur de lettres dans une école privée d'Amiens, c'est là que la Gestapo l'a trouvée et incarcérée dans la prison de cette ville, le 30 mai 1942. Simultanément, ses parents étaient arrêtés à leur domicile à Neuilly. Tous trois faisaient partie du réseau C.N.D. Castille, dont leur fils et frère était un des chefs les plus actifs. Il se trouvait à cette date à Londres. Annick y travaillait comme P.I.

Transférée à la Santé, elle se trouvait dans une cellule au quatrième étage, directement au-dessus de la mienne, sise au rez-de-chaussée. Par le trou malodorant, à genoux, nous avons fait connaissance. Tout de suite, je fus frappée du calme et de la fermeté de la voix ; elle semblait trouver tout naturel d'être là, et pourtant... Chaque matin, pendant la distribution du « café », et le soir nous nous retrouvions. Nous avons partagé nos souvenirs heureux ou douloureux et surtout notre espoir dans une bienveillante amitié.

Un jour, elle chanta pour moi les chants de montagne qu'entonnaient mes filles sur la route des Contamines... avant la guerre.

C'est ainsi qu'elle devint un peu ma fille.

Libérée le 24 février 1943, Annick se retrouvait dans l'organisation de Marie-Hélène Lefaucheur pour la confection et l'envoi de colis à nos camarades déportés. Elle se joignit, après la libération de Paris, à celles qui organisèrent l'A.P.R., se déariant sans compter pour installer les divers services et l'accueil du 4, rue Guyemer.

Elle partit pour l'Allemagne afin d'aider à l'évacuation des camps, y contracta une infection qui nécessita un séjour de convalescence en Forêt-Noire pendant plusieurs mois.

Elle fut trésorière de l'A.D.I.R. de 1947 à 1950.

Après son mariage, elle nous est restée fidèle, assistant à nos assemblées générales, venant parfois à notre foyer, quand ses obligations de travail et de mère de famille lui en laissaient le loisir.

Il y a cinq ans, les premiers symptômes de sa maladie se sont manifestés. Elle subit de longs traitements, deux opérations, qu'elle accepta avec courage, ainsi que plusieurs hospitalisations. Son mari était son soutien ; il fut brusquement enlevé à l'affection des siens, et Annick, privée de son aide, dut quitter son joli appartement d'Auteuil et accepter l'hospitalisation définitive.

Elle s'est éteinte le 5 février, ayant eu à Noël une trop brève amélioration, pendant laquelle elle a reconnu les siens et paraissait heureuse.

Maintenant, elle repose près de son mari, dans le petit cimetière de Cerqueux, près de la maison familiale qu'elle affectionnait.

Et nous continuons à l'aimer.

MARYKA.

CARNET FAMILIAL

NAISSANCES

Vanessa Branchereau, arrière-petite-fille de notre camarade Angèle Deplantay de Redon. Ploërmel, 19 mars 1979.

Christophe Gélin, petit-fils de notre camarade Jacqueline Souchère. Paris, 5 décembre 1978.

Simon Niaudet, dix-septième petit-fils de notre présidente fondatrice Maryka Delmas.

Antoine Pailloux, petit-fils de notre camarade récemment disparue Annick Pailloux, née Juliette. 7 mars 1979.

MARIAGE

Nicole, fille de notre camarade Lili Gimard, a épousé Bernard Veneziani. Chambéry, 10 février 1979.

DECES

Notre camarade Olympe Amardeil est décédée. Le Baulou, 1978.

Notre camarade Marcelle Basille est décédée. Harfleur, avril 1979.

Notre camarade Marie-Louise Boëllmann-Gigout est décédée. Paris, juillet 1977.

Notre camarade Renée Chatenay est décédée. Maisons-Laffitte, janvier 1979.

Notre camarade Jeanne Drevon est décédée. Bagnoux-lès-Saumur, janvier 1979.

Notre camarade Alphonse Ester est décédée. Toulouse, janvier 1979.

Notre camarade Marcelle Fontes a perdu sa mère. Toulouse, janvier 1979.

Notre camarade Elise Gagnol est décédée. Chamalières, janvier 1979.

Notre camarade Paulette Gatignon a perdu son mari. Noyers-sur-Cher, février 1979.

Notre camarade Irène Hoffer est décédée. Thann, mars 1979.

Notre camarade Julia Husson est décédée. Paris, mars 1978.

Notre camarade Madeleine Lansac a perdu sa sœur Suzanne. Argenteuil, 18 mars 1979.

Notre camarade Jeanne Letourneau est décédée. Vineuil, 6 avril 1979.

Notre camarade Denise Maillard est décédée. Paris, janvier 1979.

Notre camarade Jeanne Pailloux, « Annick », est décédée. Joinville-le-Pont, 6 février 1979.

Notre camarade Anne Philippi a perdu son mari. Meisenthal, novembre 1978.

Notre camarade Marie Piekarski est décédée. Créteil, 30 mars 1979.

Notre camarade Denise Proust, déléguée de l'A.D.I.R. en Bretagne, est décédée. Rennes, 6 mars 1979.

Notre camarade Georgette Renet a perdu son mari. Paris, 11 mars 1979.

Notre camarade Noëlla Rouget a perdu son frère. Genève, avril 1979.

Notre camarade Anne Schwing est décédée. Dinan, 17 mars 1979.



Notre camarade Renée Mirande-Laval, présidente de l'Amicale de Ravensbrück, est décédée à Paris le 10 avril dernier. Son mari remercie l'A.D.I.R. et toutes les camarades de Renée qui ont bien voulu l'accompagner dans son dernier voyage, ainsi que celles qui, par leurs messages ou de diverses manières, lui ont dans ce dur moment témoigné leur amitié.

DÉCORATIONS

Notre camarade Marcelle Lebourgeois, née Cattier, a été élevée au grade de commandeur de la Légion d'honneur.

Ont été promues officier de la Légion d'honneur nos camarades : Henriette Labussière, de Diou (Allier) ; Suzanne Hulet, née Raparie, de Mozac ; Marie Matz, de Strasbourg.

Ont été nommées chevaliers de la Légion d'honneur nos camarades : Yvonne François, de Neuilly ; Angèle Pipet, née Monestier, de Clermont-Ferrand ; Orthense Garcia, née Mourrat-Carrère (Jany), de Bordeaux ; Marthe Bréger, née Silbérer, de Paris ; Marie-Thérèse Scheidecker, de Dorlisheim ; Gabrielle Ferrières, née Cavaillès, de Paris.

RECHERCHE



Qui a connu Simone Levailant, jeune avocate résistante disparue dans les camps et dont le portrait figure ci-contre est prié de se mettre en rapport avec son frère, Joseph Levailant, 4, place Violet, 75015 Paris.

L'Amicale de Ravensbrück recherche la trace de Madeleine Thirion, tricoteuse au block 15. Ecrire à Mlle Lesieur, 10, rue Leroux, 75016 Paris.

Celles de nos camarades qui connaissent l'adresse actuelle de Claudine Masse sont priées de bien vouloir nous la communiquer.

Directeur-Gérant : G. ANTHONIOZ.

N° d'enregistrement à la
Commission paritaire : 31 739
Imprimerie LESCARET, PARIS